



CABINET
Service communication

Marseille, vendredi 12 décembre 2014

Plan de Prévention des Risques Technologiques de la Raffinerie de Provence exploitée par TOTAL Information aux riverains

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T.) autour des installations de TOTAL Raffinage France, Raffinerie de Provence, situées sur les communes de Châteauneuf-les-Martigues et Martigues a été approuvé le 2 mai 2014.

Dans le cadre de ce PPRT, les riverains de la raffinerie disposent d'un délai de 5 ans pour réaliser les travaux obligatoires dans leurs habitations.

Les négociations engagées depuis plusieurs mois avec l'ensemble des partenaires financeurs devraient aboutir prochainement à la signature d'une convention actant le principe d'un financement à 100 % des travaux de renforcement que les particuliers devront réaliser chez eux et à la mise en œuvre d'un dispositif visant à accompagner les riverains dans la réalisation des travaux prescrits afin de les aider dans les démarches administratives et les choix techniques.

Les services de l'Etat et les financeurs œuvrent pour que l'ensemble de ces dispositifs soient opérationnels au plus tôt et leur aboutissement fera bien entendu l'objet d'une communication officielle.

C'est pourquoi, le Préfet appelle l'attention des populations concernées par le PPRT sur le fait que le démarchage réalisé actuellement à la Mède sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues et proposant aux riverains un diagnostic préalable aux travaux de renforcement du bâti prescrits par le règlement du PPRT n'est en aucun cas cautionné par l'Etat.

Contrairement à ce qui est mis en évidence par l'entreprise à l'origine de cette campagne d'information de nature privée, la démarche s'inscrit dans le cadre d'une prospection commerciale de type publicitaire.

Le Préfet rappelle d'ailleurs qu'il n'existe aucun agrément ministériel pour les organismes en charge des diagnostics des risques technologiques et que c'est donc à tort que l'entreprise s'en prévaut.

D'autre part, si le bureau d'étude met en évidence sa précédente implication sur le PPRT de la Raffinerie de Provence, celle-ci s'est faite dans le cadre d'un marché relatif aux investigations techniques du PPRT préalable à son approbation. Or, actuellement, aucune commande spécifique liée à la mise en œuvre du PPRT n'est engagée de manière contractuelle par l'Etat.